

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	15 ^{eme}
Nom de site	14/BOULEVARD DE VAUGIRARD	Numéro	T15879
Adresse du site	14, boulevard de Vaugirard	Hauteur	R+8 (30.9m)
Bailleur de l'immeuble	Social - Association AURORE (Pôle Habitat)	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 2 antennes inactives et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts ; Orange présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	22/08/2018
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	28/05/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	28/07/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 120° et 200°		
Distance des ouvrants	4m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 120° < 3V/m - 200° < 3V/m 5G (3500) : 120° < 1V/m - 200° < 1V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	35.45m		

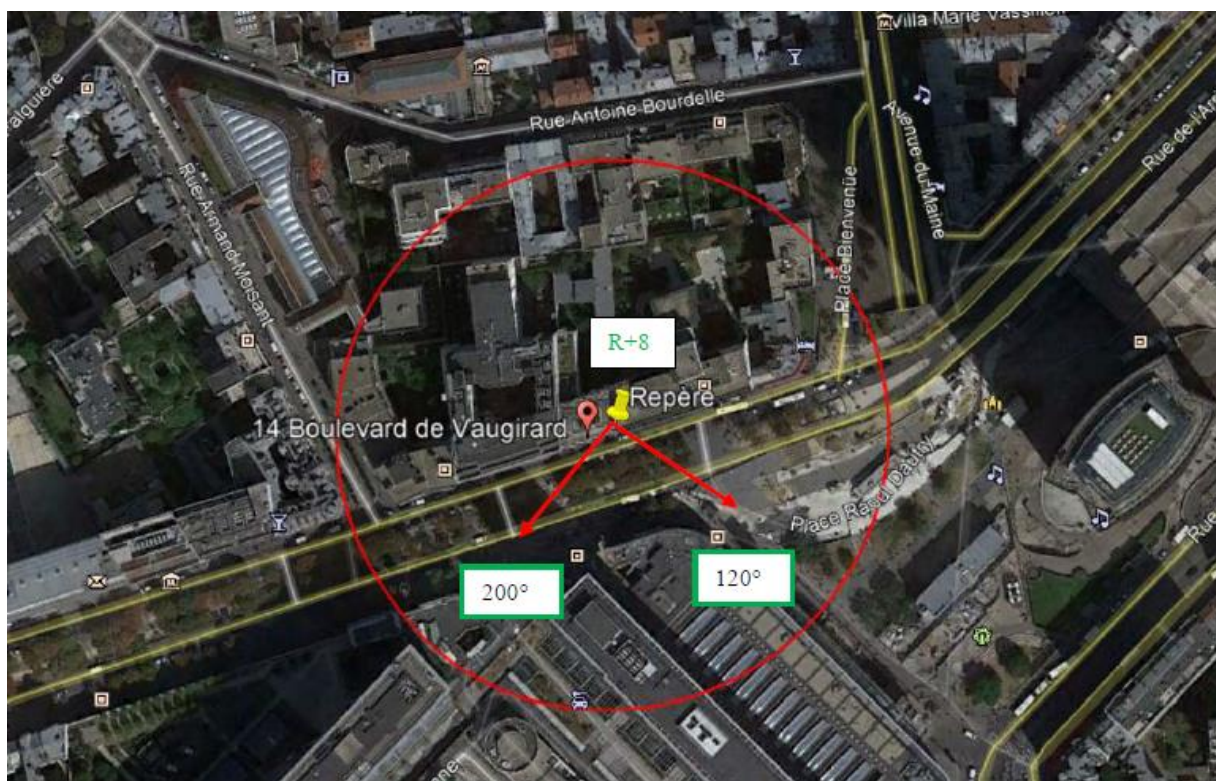
Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 2 antennes panneaux existantes azimuts 120° et 200°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 2 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antenne	Ajout de 2 nouvelles antennes
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**

AUCUN ETABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 14 BOULEVARD DE VAUGIRARD 75015 PARIS-15E-ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 120°	Azimut 200°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	28.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 14 BOULEVARD DE VAUGIRARD 75015 PARIS-15E-ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 120°	Azimut 200°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	1.5 m	1.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 120°

b. Azimut 200°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 1,5m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 1,5m.



Légende



Légende



Vue des Antennes Avant/Après



SANS CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

